

Cadre extérieur

- 1- amincissement en haut à gauche (A1-2) avec, parfois une bavure interne du cadre inférieur droit (G5-6) et angle inférieur gauche défectueux (G1) DR5
- 2- entaille allongée en haut à droite (A5) DR10
- 3- entaille en haut, tout à droite (A6) DR10
- 4- double frappe variable des points dans les angles supérieurs (A6) et inférieurs droits (G6), double cadre intérieur ou bavure à droite en haut (A6) et en bas à droite (G6) (figure 51) DR8
- 5- brisure du cadre, entre «C» et «0» à droite (E6), faible double frappe des points dans l'angle inférieur droit (G6), brisure du 2^e cadre à gauche tout en bas; parfois, double cadre intér. ou bavure à gauche en bas (G1) (figure 52) DR7
- 6- petite entaille triangulaire en bas, tout à gauche (G1) DR10
- 7- angle inférieur gauche défectueux (G1) DR10
- 8- petite entaille triangulaire à gauche, tout en bas (G1) DR10

Cadres intérieurs et divers

- 9- lettres «RA» à droite et cadres intérieurs usés (CD6) DR10
- 10- brisure du 3^e cadre à droite en bas (F6) DR8
- 11- très légère double frappe variable du 2^e cadre et des points en bas à droite (G6) et à gauche en bas; parfois, double cadre intérieur ou bavure à gauche en bas (G1) (figure 53) DR1
- 12- grosse usure en bas à gauche (FG2-3) DR10
- 13- usure variable dans l'angle inférieur gauche (G1) DR10
- 14- usure variable à gauche en bas (G1) DR10

6.6. 10 c no 61B et 83, 6^e et 7^e émissions, 5^e et 6^e réestampages, 1902 à 1906

Les timbres de cette époque posent beaucoup de problèmes, car ces deux émissions sont fortement imbriquées. Les clichés ont probablement été très souvent intervertis, sans passer nécessairement par un réestampage.

Pour y voir plus clair, divisons cette rubrique en 4 chapitres:

- 6.7 10c no 61B, 6^e émission, 1902 à 1904
- 6.8 même émission, mais s'étendant de 1902 à 1906, soit jusqu'aux filigranes grande croix.
- 6.9 10c no 61B et 83, 7^e émission 1904 à 1906
- 6.10 doubles frappes des 3 chapitres sus-mentionnés.

6.7. 10 c no 61B et 83, 6^e émission, 5^e réestampage, 1902 à 1904 (figure 54)

Les premiers timbres de la 6^e émission semblent être de février 1902. Ce réestampage fait apparaître les traits et points beaucoup plus fins. Parfois, avec bavures à droite en haut; parfois très petit talon ou petite bavure en bas à droite.

- 1- fine brisure des 2 premiers cadres (A2), grosse brisure oblique en-dessus de «FRANCO» (A3); petite brisure à gauche en bas (FG1) DR9
- 2- angle supérieur droit émoussé (A6) DR9
- 3- brisure oblique variable à droite en haut (A6) et angle inférieur gauche émoussé (G1) DR9
- 4- brisure partielle du «F» en haut (A2-3) diverses variantes associées ou non à un encrage faible et des usures d'ornements DR5
- 5- cadre inférieur aminci tout à droite et brisure du 2^e cadre en dessus (G6) DR10
- 6- brisure de l'ornement, sous le «F», à gauche (E1) DR10 (à suivre)

Fig. 52. 10c, 5^e émission, défaut 6.5.5, double frappe avec brisure du cadre extérieur droit.

Abb. 52. 10 Rp, 5. Auflage. Defekt 6.5.5, Doppelprägung mit Bruch der äusseren Randlinie.

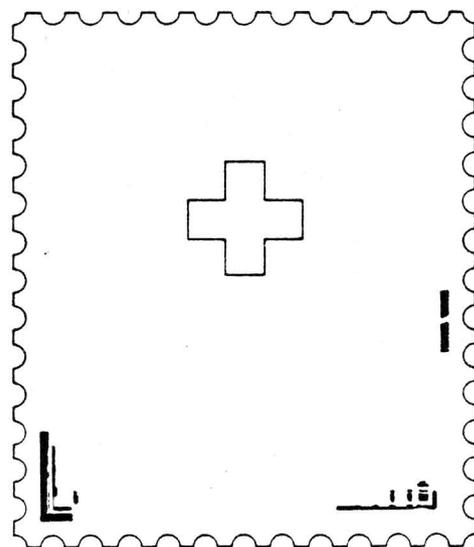


Fig. 53. 10c, 5^e émission, défaut 6.5.11, double frappe.

Abb. 53. 10 Rp, 5. Auflage, Defekt 6.5.11, Doppelprägung.

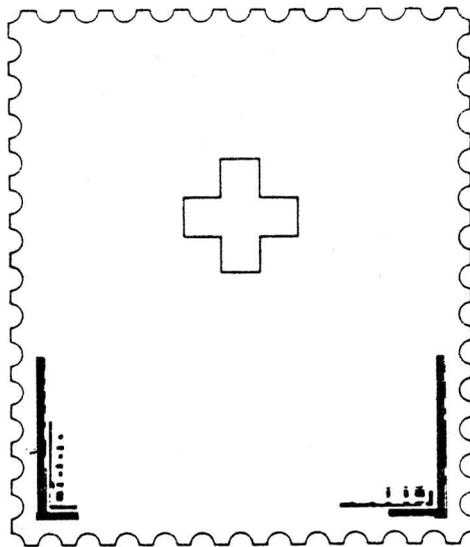
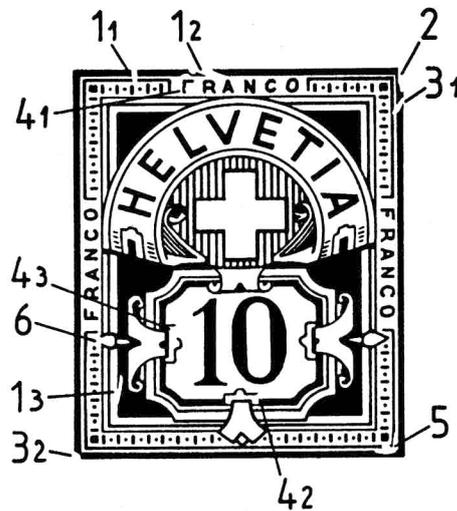


Fig. 54. Défauts du 10c, 6^e émission, 1902-1904.

Fig. 54. Klischeefehler des 10-Rp.-wertes, 6. Ausgabe, 1902-1904.



PTT-aktuell

30 Jahre Konsultativrat für Poststudien des Weltpostvereins; Sonderdatumstempel

Der Konsultativrat für Poststudien des Weltpostvereins feiert in diesem Jahr sein 30jähriges Bestehen. Anlässlich dieser Jubiläumsfeier, die im Rahmen der alljährlichen Session am 29. Oktober 1987 im Gebäude des Weltpostvereins durchgeführt wird, verwendet die Poststelle 3000 Bern 15 zum Stempeln der von den Teilnehmern aufgegebenen Sendungen den abgebildeten Sonderdatumstempel. Mit dem Sonderdatumstempel werden auch eingesandte, mit gültigen Postmarken frankierte Briefpostsendungen gestempelt. Hingegen werden keine Wertsendungen zum Stempeln und zum Weiterleiten entgegengenommen. Auf Wunsch werden Stempelabdrucke auch auf

unaufgeklebten Wertzeichen der gültigen Ausgaben angebracht. Die Sendungen und Wertzeichen sind unter frankiertem Umschlag (Brief-taxe) bis spätestens am 27. Oktober 1987 an folgende Adresse zu senden: Kreispostdirektion, «CCEP», 3030 Bern.

